

# Propos liminaire de Sébastien Lecornu

## Ministre des Armées

### **PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023**

*Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, Paris  
Le 11 octobre 2022*

---

#### **Propos introductifs :**

##### **[Situation sur le flanc est]**

Avant l'examen des crédits pour la loi de finance 2023, je souhaite rendre compte au Sénat d'une décision que le Président de la République, sur proposition du chef d'état-major des armées ici présent, a pris hier au soir et que je souhaite communiquer à la représentation nationale et donc de par là-même à l'ensemble de nos concitoyens. Au regard de la situation sur le flanc oriental de l'OTAN, au regard de la violence avec laquelle évidemment les combats s'inscrivent en Ukraine, dans cette guerre menée par la Fédération de Russie, le Président de la République a décidé de réhausser notre posture défensive, non escalatoire, ça va sans dire, sur le flanc Est de l'Europe, en déployant une compagnie renforcée de véhicules blindés de combat d'infanterie en Roumanie ainsi qu'un escadron de chars LECLERC, et que donc nous continuons dans le cadre de nos missions de défense et de dissuasion, de protection du flanc oriental de l'Europe, d'accompagner évidemment ces pays, notamment la Roumanie qui est un pays évidemment ami, ami présent évidemment dans l'alliance de l'OTAN et sur lequel nous devons cette solidarité. Nous allons également continuer à renforcer notre posture de défense en Lituanie, dans laquelle des Rafales seront également déployés, et en Estonie, où une compagnie d'infanterie légère renforcée sera également déployée dans les tous prochains jours. Calendrier entre la fin du mois d'octobre et le tout courant du mois de novembre, le Chef d'état-major des armées évidemment pourra répondre à vos interrogations. Le Président de la République m'a demandé de rendre compte au Parlement de cette décision dans le cadre évidemment de nos alliances. Et j'aurai l'occasion d'y revenir jeudi lors de la ministérielle de l'OTAN qui se tiendra à Bruxelles. J'imagine qu'on aura l'occasion d'y revenir dans le contenu des questions tout à l'heure, puisque cela va évidemment impacter notre modèle d'armée aussi pour l'avenir et donc, la prochaine loi de programmation militaire.

##### **[Prochaine loi de programmation militaire]**

Il est clair que nous ne souhaitons pas construire cette programmation militaire de la même manière que d'habitude. Déjà parce qu'il n'y a pas beaucoup de suspense. Personne n'imagine un seul instant que la copie du gouvernement et du Président de la République soit une copie dans laquelle les crédits diminueraient, en tout cas on n'a pas raboté nous-mêmes les crédits que je vous propose dans un instant de voter en augmentation, que souvent les livres blancs dans le passé, sont, les esprits polémiques



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ont parfois été créés pour habiller malheureusement des réductions de crédit et que malheureusement aussi, les différents travaux qui ont été menés ces dernières années sur la Revue nationale stratégique étaient bons, quand je dis "malheureusement, ils étaient bons", c'est qu'ils avaient pointé du doigt un certain nombre de dangers auxquels la République française peut être exposée, soit pour ses intérêts, soit pour sa population, terrorisme bien évidemment, mais aussi ce que nous connaissons actuellement en Europe centrale. Et donc, on a évidemment un devoir de réactivité dans la construction de cette loi de programmation militaire. Et donc, de manière peut-être un peu différente, nous souhaitons la construire, avant même le dépôt et la présentation au Conseil des ministres, dans une plus grande intimité, si vous m'autorisez ce mot, avec les deux chambres, peut-être d'ailleurs parfois sur certains travaux, de manière commune, mais aussi bien souvent de manière séparée, parce que les deux chambres ont une identité, parfois sur ces sujets, qui peut être intéressant de ne pas abîmer ou de niveler par le bas. En tout cas, c'est les présidents de commission, évidemment, qui le décideront. Et si vous en êtes d'accord, Monsieur le président, les premiers groupes de travail pourront se réunir, notamment avec les grands chefs ici présents du ministère. Un premier groupe de travail sur les réserves. Un deuxième groupe de travail sur le plan famille. On y viendra peut-être. Puis, bien sûr, des groupes de travail spécifiques, nos alliances, les questions évidemment capacitaires, la part d'innovation. Autant de groupes de travail que l'on va essayer de décliner et qui emmènent évidemment une grande partie des équipes du ministère des armées civiles ou militaires, le chef d'état-major des armées lui-même bien évidemment, les chefs d'état-major, la DGA sur les programmes capacitaires et évidemment le Secrétaire général pour l'administration sur les sujets financiers. Peut-être aussi compléter ce point, et après, je rentre dans le contenu des crédits pour 2023. Que la Revue nationale stratégique a fait l'objet d'un travail en Chambre, comme on dit si bien interministériel, notamment piloté par le SGDSN. Vous avez salué la présence d'Alice GUITTON qui est la "DGRISTe" du ministère, évidemment, le ministère des Armées a apporté sa pierre à l'édifice. Et si vous en êtes d'accord, Monsieur le président, peut-être qu'avec la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, nous pourrions nous rendre devant le bureau de la Commission ou la Commission, à votre guise, pour peut-être commencer à présenter les têtes de chapitre de cette Revue nationale qui permettra au président de la République de s'adresser à la Nation dans les temps à venir et de dresser justement la perspective, la mise à jour, que vous nous avez invitée à faire. Ce que l'Ukraine a pu changer. Peut-être aussi que l'Ukraine n'a pas changé et quelles sont les menaces qui continuent évidemment de nous guetter. Voilà les deux points liminaires.

### **[Augmentation des crédits]**

C'est un point sur lequel je serais aussi heureux d'avoir l'impression du Sénat, c'est de voir que les crédits augmentent, à la fois tout le monde le salue et en même temps, cela pose aussi la question de l'acceptabilité sociale, sociétale, de voir des crédits augmenter autant. En se posant la question mais au fond, est-ce que c'est vraiment utile ? Est-ce que l'argent va au bon endroit ? Quels sont les effets militaires réels en protection et en sécurité pour le pays ? C'est un débat alors que nous vous proposons de les augmenter et que le Sénat, en plus, amène la confiance et le vote en général de ces crédits en augmentation. C'est un débat que nous ne pouvons évidemment pas éluder. Et donc, le ministère des Armées est particulier, 5 ans que je suis ministre, c'est mon quatrième poste ministériel. Néanmoins, c'est le seul ministère



## MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

dans lequel l'ordonnateur principal, le responsable politique devant le Parlement, a des ordonnateurs délégués autour de moi, qui engagent des blocs par milliards, parfois. Et ça, c'est une particularité dans l'organisation de la République, dans notre manière de travailler et donc aussi, je pense que nous aurons un devoir de rendre compte, de manière très démocratique, et peut-être de manière encore plus fine à l'avenir de la manière dont ces crédits sont utilisés dès lors qu'ils augmentent. En général, les crédits en diminution font l'objet de contestation ou de questions au Gouvernement. Les crédits qui augmentent, en général, méritent une autre méthodologie de contrôle, peut-être plus technique, à certains égards. Et cela explique évidemment le format que je vous ai proposé pour cette audition. Pour ne pas de plus attendre, un PLF des crédits, comment dire, loi de programmation militaire, donc des crédits sous programmation qui sont par définition toujours prévisibles et en continuité. Je pense qu'effectivement, avant de parler des dépenses, vous l'avez dit en donnant acte au Gouvernement dans sa copie qui vous est proposée, qu'effectivement cette année, la parole est tenue sur la courbe des recettes, notamment en rappelant ces chiffres, puisqu'en crédit de paiement, nous étions il y a quelques années, en 2017, à 32,3 milliards d'euros. Nous vous proposons cette année pour 2023 un budget en augmentation de 36 %, avec cette première marche à 3 milliards d'euros, pour porter le budget des armées en crédits de paiement à 43,9 milliards d'euros. En autorisation d'engagement, pareil, 40,8 milliards d'euros en 2017 et 52,8 milliards d'euros en 2023. Donc en clair, la parole est tenue. Sans esprit de polémique, c'est une rupture aussi avec le passé où parfois les lois de programmation pouvaient avoir un décalage en AE ou en CP, et qu'à la fin, malheureusement, la loi de programmation n'apparaissait pas forcément toujours sincère devant le Parlement. Là, pour le coup, on a quelque chose qui se fait à l'euro près sur le volet des recettes. Vous m'avez interrogé sur l'inflation, j'y reviendrai tout à l'heure, Monsieur le président, vous avez raison, c'est un défi auquel nous devons répondre avec les outils qui sont les nôtres. Mais là aussi, je vous répondrai. En tout cas, cette première marche à 3 milliards, elle permet aussi de se situer dans le concert des nations, notamment en Europe ou au sein de l'OTAN, sur lequel il est difficile de se comparer. Un certain nombre d'articles de presse sont sortis ces jours-ci, enfin tous les pays que l'on compare ne sont pas tous puissance dotée ; tous les pays que nous comparons non pas tous des Outre-mer sur lesquels nous devons exercer une souveraineté ; sans être désagréable ou désobligeant, tous les pays que nous comparons n'ont pas toujours une armée d'emploi. Donc, au fond, il est toujours parfois difficile de comparer ce qui n'est pas toujours comparable. En tout cas les crédits augmentent partout, et dans les marches évidemment d'augmentation, la France fait partie des pays qui augmentent, notamment le plus puissamment, mais surtout qui n'a pas attendu l'Ukraine pour l'augmenter, ce qui quand même nous singularise de beaucoup de pays, y compris des pays de l'Alliance atlantique. Pour ne pas être trop long, il y a une réalité aussi, c'est que les gros morceaux des dépenses, depuis 2018, et j'en ai terminé pour les recettes, ces effets de remontée en puissance se confirment.

### **[Modernisation des équipements]**

Et c'est particulièrement vrai sur la modernisation des équipements puisque vous le savez, on en avait discuté lors de ma précédente audition au mois de juillet, c'est la principale affectation des augmentations de crédits depuis 2017 puisque globalement, ces équipements, ces modernisations d'équipements ont capté à eux seuls 41% de la ressource supplémentaire, depuis 2017. Et globalement, or dissuasion,

donc ça c'est particulièrement clair, peut-être que les chefs d'état-major y reviendront, mais c'est un point qu'il faut avoir en tête. Et en 2023, les crédits de paiement pour les équipements majeurs, eux, seront établis à 8,5 milliards d'euros en CP, c'est-à-dire là encore une augmentation de 5,6% depuis 2022. Concrètement, ça veut dire que ça se traduit par des crédits de paiement concrets, en livraison dès 2023, les fusils d'assaut HK, un lot de missiles Exo7, un sous-marin nucléaire d'attaque de la classe Barracuda, le deuxième, un satellite Syracuse 4, 13 Mirage rénovés, 13 Rafale neufs, 18 chars Leclerc rénovés, dont d'ailleurs je faisais état tout à l'heure. Déclenchement là pour le coup d'autorisations d'engagement, 14,2 milliards d'euros, en langage grand public des commandes, pour notamment 400 véhicules blindés légers Serval, on continue évidemment pour l'armée de terre cette rénovation historique, une capacité exploratoire en fonds marins, 42 Rafale qui répondent aussi à vos questions de recombler des Rafale d'export, question que vous m'aviez posée en juillet, je vous avais donné rendez-vous en loi de finances, la réponse s'y trouve ici, 19 stations navales de communications satellitaires, j'en passe.

### [Dissuasion]

Il y a un bloc de dépenses qui est en continuité c'est évidemment la dissuasion, dont on voit bien, au fond, quand on va retravailler sur la RNS, on voit bien que la grammaire de la dissuasion, la voûte nucléaire pour défendre les intérêts vitaux fait évidemment partie des travaux sur lequel le Sénat doit se pencher dans les semaines et mois qui viennent. Parce que ça pose des questions évidemment de modernisation pour l'avenir et donc les crédits de paiement qui sont proposés pour 2023, la seule dissuasion, c'est 5,6 milliards d'euros. Les crédits de paiement pour 2023 sont en augmentation de 318 millions d'euros, ce qui n'a rien de négligeable, notamment pour continuer à moderniser la simulation, pour continuer à rendre, comment dire, intègres et très sécurisées nos transmissions spécifiques et un certain nombre d'investissements divers.

### [Répartition des crédits]

2023 constitue un pivot qui nous emmène dans évidemment la prochaine loi de programmation militaire, mais surtout un pivot qui tient compte du fameux RETEX Ukraine sur lequel le chef d'état-major des armées, avec l'ensemble des CEM, et la DGA aura à mettre en œuvre tout cela, ont tiré un certain nombre d'enseignements, en disant comment on met à jour en conduite ce que nous devons faire dans le cadre de cette loi de programmation militaire en regardant très cliniquement ce qui se passe en Ukraine. C'est-à-dire que je vous ai dit jusqu'à présent que le capacitaire avait beaucoup absorbé les crédits nouveaux depuis 2017, c'est vrai ; mais en 2023, la répartition va néanmoins être un peu différente, avec quelques ajustements que je vous détaille tout de suite.

- Un, déjà, sur le **volet des ressources humaines**. On parle beaucoup d'équipement, il n'y a pas d'armée sans soldats, il n'y a pas d'armée sans sa famille, il n'y a pas d'armée sans réservistes. Ce sont évidemment des sujets sur lesquels on va continuer de se pencher pour les années qui viennent.
  - Mais globalement, la copie que nous vous présentons au vote pour 2023 est une copie avec 1 500 créations de postes dans les armées, plutôt orientées renseignement, cybersécurité. 1 500 postes en 2023, Mesdames, messieurs les sénateurs c'est-à-dire autant que les 3



précédentes années où globalement nous étions sur des marches à 500 ETP, là on vous propose 1 500 ETP en une seule fois.

- Deuxième des choses, évidemment, la Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) sur lequel j'avais répondu à vos nombreuses questions au mois de juillet. Réforme en 3 ans, entamée évidemment sous l'autorité de Florence PARLY. Désormais, on est à la troisième marche avec les crédits que vous retrouverez dans cette copie.
- Evidemment, l'intégration du point d'indice de la fonction publique. Alors, j'ai eu des questions un peu curieuses à l'Assemblée nationale qui disaient que ce n'était pas prévu, en même temps, une loi de programmation n'est pas une loi de fixation c'est-à-dire le ministère, reste vivant avec ce qui peut se passer donc en conduite évidemment, on prend aussi dans les crédits ce qu'il est normal, ça aurait été curieux de ne pas faire de l'augmentation du point d'indice pour le seul ministère des armées. Donc évidemment, nous assumons cette décision, +357 millions d'euros en 2023.
- Et je vous parlais du plan famille qui continue sa montée en puissance avec globalement 180 millions d'euros dans cette copie sachant que je vous propose de co-produire le plan famille II, en lien directement notamment avec le Sénat, puisque je compte avoir une approche un peu nouvelle avec les collectivités territoriales qui parfois n'ont pas été mis de côté. Ce n'est pas vrai, mais en tout cas n'ont pas forcément été assez intégrées dans la manière ou un territoire lorsqu'il y a un régiment, une base navale, une base aérienne ou une entité de la DGA peut justement améliorer le parcours de la famille du combattant localement. J'en sais quelque chose comme élu de l'Eure avec la base aérienne 105, il y a du mieux. Et ça, pour le coup, le retour territoire si j'ose dire, du Sénat nous sera évidemment précieux.
- Donc, l'autre volet sur lequel il y a évidemment non pas un pivot, mais un durcissement pour citer mon voisin de droite important, **ce sont évidemment les munitions**. Ça, c'est un texte lourd. Il est évidemment très structurant en munitions et je rajouterai maintien en condition opérationnelle. C'est deux jambes au fond qui font de notre armée une armée d'emploi.
  - C'est globalement pour l'année 2023, 5 milliards d'euros en plus pour le seul maintien en condition opérationnelle. Donc je précise que 57 % des dépenses seraient fléchées par la maintenance de nos moyens aéronautiques dont on sait très bien que leur disponibilité reste toujours un enjeu pour nous tous.
  - Les munitions, c'est 2 milliards d'euros que vous nous proposons dans cette copie pour 2023, c'est-à-dire 500 millions d'euros de plus que sur l'année 2022. C'est clé. Ça veut dire que 60 % de crédits en plus par rapport à 2019. Les millions et les milliards ne veulent pas dire grand chose. Si on le dit autrement, c'est une commande de 200 missiles de moyenne portée, c'est commande



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

de 100 missiles SAMP/T qui par ailleurs, font l'objet d'une actualité, livraison de 100 missiles air air Mica, des bombes air sol, 10 000 munitions 155 000 mm pour les canons Caesar. Là aussi, des munitions bien connues. 50 millions de munitions, c'est une classe en tout cas de cible pour les munitions de petit calibre, des obus pour les rafales. Bref, une liste importante mais qui vient donner du concret sur notre capacité à remonter en puissance sur nos stocks de munitions

- Enfin, et évidemment, il y a un effort majeur pour les équipements individuels. C'est la troisième somme, à savoir 1,7 milliard d'euros gilets pare-balles, treillis, etc.

- **Dernier point un effort sur les infrastructures.** Vous visitez Mesdames, Messieurs les Sénateurs, beaucoup d'unités de toutes les armées, parfois entre nos milliards à Paris et la réalité bâtiment terres sur le terrain, il y a un petit délai, une inertie parfois dans la manière dont tout ça profite à la vie quotidienne des forces armées, nous en sommes conscients, et donc c'est un point d'attention majeur, avec 2 milliards d'euros en crédits de paiement, c'est-à-dire pas des commandes, mais vraiment des travaux réalisés pour l'année 2023, sachant qu'il faut dissocier les infrastructures militaires, les nouveaux équipements pour les sous-marins ou pour les Rafale par exemple, ou pour le MRTT ou pour les différentes stations d'accueil pour les équipements de la galaxie Scorpion. Infrastructures militaires pur, si j'ose dire, et de l'autre côté, les infrastructures civiles en emprises militaires, en clair l'hébergement ou les bâtiments collectifs que je pourrais évidemment répondre à vos questions.

- Pour conclure, peut-être deux points d'intentions qu'il ne faut pas prendre comme une fin en soi, mais comme le pivot pour la LPM à venir, **le spatial et le cyber**, dont on voit bien que ces deux sujets sont soumis à exigence d'innovation, exigence aussi dans la compétition dans laquelle nous nous trouvons de manière évidemment très claire, voilà.

- Je crois qu'un certain nombre de questions me seront posées, mais sur le spatial, c'est 702 millions d'euros en CP en 2023, c'est duale donc spatial militaire dont je me compte, enfin je sais très bien que le spatial civil peut aussi soutenir le spatial militaire, et pour cause, il s'agit de lanceurs, en tout cas [inaudible] Syracuse IV sont programmés, 37 stations tactiques satellitaires, la livraison d'un satellite Syracuse IV en tant que tel, j'en passe. Pareil pour le cyber où là je vous en parlait tout à l'heure sur les efforts RH, mais on voit que c'est un enjeu, alors il y a un enjeu pour le territoire national dont le Ministère des armées n'est pas seul compétent, il y a un enjeu également aussi sur les emprises militaires à l'étranger.
- On le voit notamment aussi avec la guerre informationnelle qui peut être menée désormais dans cette hybridité en dessous du conventionnel, bien en dessous de la voûte nucléaire, ça va sans dire, en dessous aussi du conventionnel classique tel que nous le connaissons, on a désormais aussi une autre guerre auquel nous



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

devons faire face, c'est cette hybridité, et évidemment, le cyber y prend toute sa part.

### **[Nouvel agenda de présence française en Afrique]**

2023, ça sera aussi, une année de tuilage pour notre BITD et pour les opérations, je vous avais rendu compte en juillet et nous avons tenu le calendrier de la manœuvre du Mali vers le Niger. C'est donc un nouvel agenda aussi de présence française en Afrique, vous y étiez récemment, Monsieur le président qui se déroule devant nous, il faudra vous en rendre compte dans le cadre de l'ARNS parce que ce que nous allons y faire conditionne évidemment la programmation militaire. Les missions de l'OTAN en direct, si j'ose dire, ce que je viens de vous annoncer tout à l'heure, montre bien que tout ça va être très évolutif, et donc conditionne aussi ce que nous attendons de nos armées, les missions onusiennes dont nous parlons peu, mais enfin nous continuons à être engagés, et la Finul au Liban étant évidemment peut-être une des plus symboliques et évidemment, les mécanismes de la LPM sur ces sujets restent inchangés puisque nous continuons d'être une armée d'emploi dont les mécanismes d'auto assurance, tout ce que vous connaissez évidemment, sont proposés dans cette copie de crédits pour 2023 pour permettre aux armées de continuer à travailler.

### **[Economie de guerre]**

L'économie de guerre, c'est dans la feuille de route du DGA ici présent. À un moment donné, évidemment, on ne peut pas gagner la guerre de demain avec les équipements d'hier. Pour autant, on le voit bien aussi, la rusticité et la disponibilité des équipements et la capacité à produire vite font désormais partie aussi du modèle d'armée. Donc au moment où l'armée pivote, fait œuvre de cohérence et procède un certain nombre de durcissement, il faut donc aussi embarquer la BITD avec nous. Et ça, il faut le faire de manière bienveillante. Mais enfin, il faut aussi le faire de manière claire, un peu comme les gaullistes l'ont fait au début des années 58-59-60, dans lequel il y avait aussi une réflexion stratégique sur notre autonomie stratégique, alors elle passait beaucoup par la dissuasion, mais pas que. Donc là aussi, on est dans un moment, à mon avis, de grande réflexion sur ce que nous attendons de notre industrie de défense, aussi de ce que nous attendons de nos coopération avec un certain nombre de pays. Je pense qu'il y aura un certain nombre de questions sur le SCAF sur lesquelles je pourrais revenir.

### **[Forces morales]**

Et évidemment, tout ça n'est rien sans réfléchir aux forces morales qui est l'expression que le président de la République a employée au discours de Brienne. La force morale, c'est la question de l'évolution du SNU. Une secrétaire d'État pourra rendre compte devant vous directement des travaux. Pas la peine de parler de l'armée de demain si on oublie la mémoire et les anciens combattants. Une secrétaire d'Etat peut évidemment rendre compte devant vous de la mission budgétaire qui est consacrée évidemment à cette question. Et puis la question des réserves que je peux évidemment détailler devant vous, mais que je vous propose aussi de traiter dans un des groupes de travail que nous pouvons lancer dans le cadre de la prochaine loi de programmation militaire, mais sur lesquelles, vous l'avez vu, les crédits sont évidemment prévus et fléchés pour l'année 2023.

Sébastien Lecornu, ministre des Armées